

# Bulletin d'inscription

## Service Musique - Année 2025-2026

Date de l'inscription : .....

Nom du responsable légal : .....

Personne inscrite : .....

### Souhaits année 2025-2026 (sous réserve d'acceptation)

Je souhaite conserver le même créneau horaire qu'en 2024-2025

(sous réserve de dispo selon les modifications apportées cette année)

C'est ma première année d'inscription au service Musique **ou** je souhaite changer de créneau horaire :

### **Je suis disponible pour les créneaux horaires suivants :**

Le ..... De ..... H..... à ..... H.....

Le ..... De ..... H..... à ..... H.....

Le ..... De ..... H..... à ..... H.....

*Entourez le tarif qui correspond à votre inscription*

Professeur	Section	Nbre de cours dans l'année	Durée du cours	Jours possibles	Tarif cours individuel		Tarif cours semi-individuel		Tarif cours collectif	
					(1 élève avec le professeur )		(2 élèves avec le professeur)*		Famille	
					Famille	Retraité	Famille	Retraité	Famille	Retraité
Alex BOUDAUD	Guitare / basse	31	½ heure	Mercredi après-midi, jeudi et vendredi soir, samedi matin	451 €	457 €				
Alex BOUDAUD	Groupe instrumental confirmé sans piano (ados – adultes)	15	1 heure	Mercredi 19h30-20h30					230 €	
				Samedi 11h30-12h30						
Roman BESTION	Piano à touché lourd, piano électrique	31	½ heure	Mardi soir et mercredi après-midi et soir	451 €	457 €	310 €*	316 €		
Roman BESTION	Eveil et création musicale (3-6 ans)	31	½ heure	Mercredi après-midi					230 €	
Roman BESTION	Groupe instrumental tous niveaux avec piano (ados – adultes)	15	1 heure	Mardi soir 20h-21h					230 €	
Michel BAUDRY	Guitare	31	½ heure	Lundi et mardi soir	451 €	457 €	310*	316 €		
Michel BAUDRY	Groupe instrumental confirmé sans piano (ados – adultes)	15	1 heure	Lundi 19h45-20h45					230 €	
Cédric BUOT	Batterie	15	1 heure	Un samedi sur deux tous les 15 jours	451 €	457 €				
Freddy DAVID	Chant	31	½ heure	Lundi soir et mercredi après-midi et soir	374 €	380 €				
Freddy DAVID	Chant collectif	15	1 heure	Un mercredi sur deux tous les 15 jours					230 €	236 €

**\*Le créneau semi-individuel ne sera valable que si nous trouvons un autre élève pour le créneau. Si ce n'est pas le cas, le tarif passera automatiquement en individuel**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à régler la totalité de l'année 2025-2026 par :

- Prélèvements mensuels de octobre 2025 à juillet 2026
- Chèques encaissés les 30 septembre 2025, 15 janvier 2026 et 15 avril 2026
- Chèque global encaissé le 30 septembre 2025

***Les paiements par pass artistique et chèques vacances sont acceptés.***